

LA FORMATION POST PERMIS

BRUNET FORMATION vous propose, des rendez-vous Post-Permis pour les permis B

La formation Post Permis englobe les formations routières intervenant après l'obtention du permis de conduire.

Ces formations s'adressent à tous et permettent suivant les cas

- Une réactualisation des connaissances, un perfectionnement de la conduite, du comportement routier.
- Une prise de conscience des facteurs de risque.

Elles sont basées sur le volontariat.

A la fin du stage Post-permis, il vous sera délivré un diplôme et une attestation avec feuille d'émargement, qui pourront peut-être vous donner réductions auprès de votre assurance.

Le 28 mars, le Gouvernement a publié au Journal officiel une [ordonnance relative à la réduction du délai probatoire](#) pour les titulaires d'un premier permis de conduire, qui ont suivi une formation complémentaire. Il s'agit là des « formations post-permis » prévues par la loi Macron de 2015.

L'ordonnance du 28 mars

Actuellement, la période probatoire pour les nouveaux conducteurs est de 3 ans et 2 ans pour les élèves ayant opté pour un apprentissage anticipé de la conduite. **Cette ordonnance vise à réduire le délai probatoire pour les conducteurs qui décideraient de suivre une formation complémentaire.** La diminution de la période probatoire ne pourra être effective que sous deux conditions :

1. N'avoir commis, au cours de cette période, aucune infraction ayant donné lieu à un retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension du droit de conduire ;
2. Avoir suivi une formation complémentaire dont les modalités seront précisées par décret en Conseil d'État.

L'ordonnance s'appuie sur plusieurs rapports et études récents (sans toutefois citer ces rapports) qui démontrent un phénomène d'accidentalité particulièrement élevé au cours des mois suivant l'obtention du permis de conduire. Ces rapports ont par ailleurs insisté sur la nécessité de mettre en place des formations post permis qui conduisent les conducteurs novices à engager un processus de réflexion sur leurs comportements et leur perception des risques. Plusieurs expériences menées au sein de pays de l'Union européenne ont démontré que la formation post permis est jugée très positive, notamment sur la réduction de l'accidentalité.

FORMATION POST PERMIS B – 1 JOURNEE

Durée	1 journée
Horaires	9h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00
Lieu	BRUNET FORMATION
Nombres de participants	De 6 à 15 personnes
Prérequis	• Le stagiaire doit être titulaire du permis B
Objectifs déterminés	• Etre capable de préparer ses déplacements • Etre capable d'adopter une conduite préventive et de s'adapter aux différentes conditions de circulations et d'adhérences • Etre capable d'anticiper une situation à risques dans ses déplacements quotidiens.
Moyens pédagogiques, techniques et	• Enseignants diplômés BEPECASER • Salle de cours (capacité 1 à 18 personnes)

d'encadrement mis en œuvre

- Vidéo projecteur
- Paper-board
- Tableau blanc
- Berlines Compact (Citroën C3)

Les moyens permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats

- Attestation de présence
- Liste d'émargement
- Remise d'une fiche individuelle d'évaluation à l'issue de la formation

PROGRAMME

Matin

1. Accueil, Présentation et tour de table

2. Audit de Conduite : Départ pour un « parcours type » d'évaluation.

- Répartition des stagiaires sur les véhicules.
- 2/3 stagiaires et 1 formateur par voiture.
- 20/25 minutes par participants au volant.
- objectif : évaluer le conducteur, lister les différentes erreurs de conduite, Observer le comportement du conducteur, Vérifier le respect des règles de circulation et de la réglementation.
- estimation de l'éco-conduite et de la conduite apaisée.

Retour en salle pour l'exploitation commune des différentes observations.

3. Accidentologie

Etude de cas d'accidents relatifs aux erreurs qui peuvent avoir été commises durant l'audit de conduite.

4. Effets et méfaits de la vitesse

- Les lois psychophysiologiques
- Le conducteur : mode de fonctionnement
- Perception visuelle
- Capacité d'estimation
- Répartition des défaillances
- Vitesse et distances de sécurité

5. Recyclage code de la Route

- Série de 20 questions type examen du Permis de Conduire
- Correction et échange avec l'enseignant sur la réglementation

Après-midi

6. En salle de cours (en théorie)

- installation à bord:

Position de Conduite optimum

Utilisation du volant

- **La « bonne conduite » :**

Se créer un Espace de vie

Les différentes «temps de réaction»

Adaptation du comportement aux situations

Connaître les éléments perturbateurs

- **Le Freinage:**

Les aides à la conduite (ABS, AFU, Esp)

L'incidence du chargement sur le comportement et la distance d'arrêt

7. Alcool, drogue et autres produits psycho-actifs, téléphone et conduite

- Alcool
- Equivalence des verres
- Alcool : troubles
- Sanctions
- Conséquences pour l'assurance
- Drogues : les effets
- Sanctions encourues

8. Théorie de l'éco-conduite et de la conduite apaisée:

- Bilan dur la conduite du matin
- Définition
- Entretien

9. Bilan de la journée

Validation: remise de l'attestation de formation post-permis de la catégorie B et du diplôme

TARIFS, nous consulter...

- **Le tarif de la formation comprend:**

L'accueil café et les pauses

La mise à disposition des salles de cours

La mise à disposition des véhicules

La mise à disposition de l'enseignant diplômé

Les évaluations à chaud

La gestion administrative

Les assurances

	6 personnes	9 personnes	12 personnes	18 personnes
Tarif par personne				
Tarif Total de la formation				

FORMATION POST PERMIS Moto 1 JOURNEE

Public concerné : Jeunes conducteurs ayant le permis de conduire depuis moins de 2 ans.

Objectifs : Sensibiliser les jeunes conducteurs aux dangers de la route (vitesse, alcool, drogue, ...) et à l'éco-conduite.

Conditions requises : – Etre titulaire du permis A

Durée de la formation : Une journée de 8 heures

Programme :

1. **Accueil, Présentation et tour de table**
2. **Données de la sécurité routière**
3. **Analyse de l'accident**

– Le comportement du conducteur

– Où ?

– Quand ?

– Qui ?

4. **Effets et méfaits de la vitesse**

- Les lois psychophysiologiques
- Le conducteur : mode de fonctionnement
- Perception visuelle
- Capacité d'estimation
- Répartition des défaillances
- Vitesse et distance d'arrêt

5. Exercices pratiques

- Estimation de la vitesse et des distances
- Evaluation des distances d'arrêt

6. Alcool, drogue et autres produits psycho-actifs

- Alcool
- Equivalence des verres
- Alcool : troubles
- Sanctions
- Conséquences pour l'assurance
- Drogues : les effets
- Sanctions encourues

7. Téléphone et conduite

8. Fatigue

9. Théorie de l'éco-conduite – Définition – Entretien

10. Exercices pratiques

- Conduite économique

11. Bilan de la journée

Validation : attestation de formation post permis moto

Pour tous renseignements supplémentaires, nous restons à votre disposition.

A bientôt !!!!

